

moins d'avoir un besoin absolu de fumier et d'engrais, il est préférable sous tous les rapports de mettre les bestiaux dehors pendant la belle saison. En tous cas, si vous donnez le vert à l'étable et que ce soit du trèfle, il faut avoir soin de le faucher le matin à la rosée ou le soir au couche du soleil.

Il est reconnu que la météorisation causée par le trèfle se développe bien plus rapidement par un temps sec et venteux que pendant l'humidité et la pluie. Enfin, il ne faut jamais faire boire les bêtes aussitôt après un repas copieux. Il vaut mieux les abreuver une heure avant de leur donner à manger.

La mise au vert, en prenant les précautions nécessaires, est le moyen le plus efficace pour ramener les animaux à l'état de santé. Une foule d'affections cèdent et s'en vont comme par enchantement, la maigre fait place à l'embonpoint, le poil dur et piqué redéveloppe fin et brillant, les humeurs reprennent leurs cours, les tendons se dessèchent, les engorgements disparaissent ; enfin, d'un animal fatigué et tenant à peine debout, vous obtenez une transformation complète.

Seulement je voudrais voir, par les laboureurs, une connaissance plus approfondie des ressources qu'offrent nos prairies tant naturelles qu'artificielles. La plupart du temps, à un moment donné, les animaux regorgent de nourriture, puis, quelques semaines plus tard, ils meurent littéralement de faim. Avec un peu plus d'entente, de souci du bien-être de notre bétail, on arriverait facilement à régulariser, d'un bout de l'année à l'autre, une somme égale de nourriture. Avec les trèfles, la luzerne, les vesces, le maïs, etc., on ne devrait jamais manquer de rien. Il y a des hauts et des bas, c'est la faute du laboureur qui ne sait pas comment s'y prendre ou qui ne le veut pas.

Aujourd'hui il n'est plus permis de ne pas savoir, car les exemples et les conseils ne manquent pas. Si un homme est assez mal avisé de ne pas vouloir, par entêtement ou par paresse, il n'a que ce qu'il mérite, quand la ruine ou le déboire l'atteint.

Les encouragements, hélas ! ne sont pas aussi fréquents qu'on pourrait le désirer. Loin d'augmenter, ils diminuent. On trouve sans doute que les laboureurs de notre beau pays sont riches et qu'ils peuvent s'en passer. Leurs chevaux leur rapportaient des prix probablement trop rémunérateurs, puisqu'on a abaissé depuis peu le chiffre d'achat des remontes ; les concours régionaux, qui, au dire des agriculteurs les plus compétents et les plus éclairés, étaient la grande école où tous se mesuraient, sont supprimés, pour faire place au grand concours international, où les vrais laboureurs, les cultivateurs sérieux ne se soucient pas d'aller. Car le concours instructif, profitable, ne l'est véritablement que lorsqu'il a lieu dans sa propre région et qu'il a pour spectateurs les gens directement intéressés.

Mais, dit le proverbe, et j'aime assez les citer, car n'a-t-on pas dit quelque part que les proverbes étaient la sagesse des nations : " Il vaut mieux compter sur soi que sur les autres." Le mieux est donc de s'appuyer sur son travail, lui seul ne nous fera jamais défaut.

E. GARNOT.

FAITS DIVERS

On fait des préparatifs à Sainte-Catherine, Clifton et Niagara, dans la province d'Ontario, en cas d'une invasion féline.

La police provinciale tant à Québec qu'à Lévis, Hull, Sherbrooke, Oka et Montréal, doit être licenciée au premier juin.

Son Honneur le Maire Beaudry a donné, mardi soir, le 14 courant, un dîner à plusieurs déchevins, à l'hôtel Windsor.

Il n'y aura pas de police cette année dans l'île Sainte-Hélène. M. Soupras, le surintendant, avec les journaliers qu'il emploie, sont chargés de maintenir l'ordre.

On dit que l'échevin McCord, qui a déjà donné sa résignation comme président du Bureau de santé, se propose d'abandonner son siège au Conseil.

EXCURSION A MONTREAL. — Nous apprenons que les membres de l'Union Typographique de Québec, No. 159, ont loué un des bateaux-à-vapeur de la compagnie du Richelieu pour une excursion à Montréal, le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

— Un de nos compatriotes, M. E.-H. Ouimet, né dans la province de Québec, vient d'être élu maire de la ville d'Olympia, la capitale du territoire de Washington. M. Ouimet est un riche marchand de l'endroit.

— Nous avons le regret d'apprendre que le Premier Ministre de la province, l'hon. M. Joly, vient de perdre le plus jeune de ses enfants, une petite fille de deux ans et six mois, qui a succombé à cette terrible maladie nommée la diphtérie.

SITTING-BULL. — Charles Lewis, un trappeur, est revenu à Sioux City, après avoir visité le camp du célèbre chef indien, Sitting-Bull, qui se trouve aujourd'hui à la tête de 1,500 guerriers, ayant reçu des renforts des tribus de Spotted-Tail et de Red-Cloud.

— L'Exploration Géologique de la Puissance a constaté qu'il y a, près de la tête du Grand-Lac, dans les comtés de Queen et Sunbury, Nouveau-Brunswick, 150 millions de tonnes de charbon, ou un approvisionnement de 150,000 tonnes par année pendant mille ans.

OUTAOUAIS. — A l'enquête tenue sur le cadavre du colonel Thompson, le médecin qui a fait l'autopsie a déclaré que la mort avait été causée par de l'opium pris à trop haute dose.

Les jurés ont rendu leur verdict suivant le témoignage du médecin, en ajoutant toutefois que le défunt ne s'était pas empoisonné volontairement, mais qu'il avait pris une trop forte dose d'opium par erreur.

PRESCOTT. — Samedi après-midi, le 11 courant, on a trouvé le corps d'un noyé flottant sur l'eau, dans le havre, près du quai du chemin de fer d'Outaouais. Il était dans un état avancé de décomposition. Une enquête a été tenue, et on a reconnu que le défunt était un nommé James Ferguson, sellier, qui a travaillé une journée dans la boutique de M. Rankin à Prescott, dans le mois de décembre dernier, et qui a mystérieusement disparu depuis.

KINGSTON. — On a placé des sentinelles, lundi, le 13 courant, à l'arsenal, et on a envoyé un détachement de la Batterie "A" à Toronto pour mettre les forts en ordre. Cela a donné lieu à toutes sortes de rumeurs plus ou moins absurdes, au sujet d'une invasion féline.

Le colonel Irwin, de l'Ecole d'Artillerie, a reçu ordre de se rendre à l'île Vancouver pour mettre la milice de la Colombie Britannique sur pied, et pour prendre des mesures nécessaires pour la défense des côtes du Pacifique.

IMPRUDENCE. — La petite fille nommée Maggie Norman, qui a reçu une balle dans la figure, ces jours derniers, a été transportée à l'hôpital-général. Il paraît que le petit garçon qui a été la cause de l'accident a ramassé le pistolet qu'on avait laissé traîner par terre et ajusté la petite fille, sans savoir qu'il était chargé. Les personnes qui laissent ainsi des armes à feu chargées à la portée des enfants devraient être tenues responsables des accidents qui résultent de leur imprudence.

— Le nombre des étudiants admis à la pratique et à l'étude de la loi durant les quatre ou cinq dernières années a augmenté considérablement, si on en juge par les statistiques présentées à l'assemblée annuelle du Barreau de ce district, samedi dernier. Vingt et un étudiants ont été admis à l'étude durant l'année finissant le 30 avril 1878.

NOYADE. — M. Fabien Lachance, fils de M. Barthélemy Lachance, pilote, de Saint-Jean, île d'Orléans, s'est noyé le 12, près de l'île aux Grues, en allant aborder un navire avec la chaîne de M. Doran, boucher.

Une petite bouée fut jetée à l'infortuné, d'un autre navire qui passait auprès ; mais il s'enfonça avant de pouvoir la saisir.

M. Lachance est âgé de 30 ans et laisse une femme et trois enfants. Il était très-estimé.

Toute personne pouvant fournir des informations sur son cadavre obligerait sa famille.

— Un correspondant du *Journal de Québec* fait une peinture navrante de la misère que les habitants des côtes du Labrador ont endurée l'hiver dernier.

Plusieurs familles ont failli mourir de faim. La pêche ayant manqué l'hiver dernier, elles ont été obligées de se nourrir de poisson gâté. Ces malheureux sont encore dans une grande détresse, et il est probable que plusieurs sont morts de faim.

PEINTURE ILLÉGALE. — Pendant la nuit de vendredi à samedi, une dizaine d'individus, probablement peintres de leur métier, ont dressé un échafaudage sur la façade du magasin de nouveautés de M. L. J. Pelletier, coin des rues Wolfe et Sainte-Catherine, et ont posé une couche de peinture grise sur la couleur rouge qui couvrait la brique. La police n'est pas intervenue, croyant que les peintres avaient sur les bras une entreprise pressée qu'ils terminaient la nuit. Samedi matin, une immense boule de coton était placée sur le devant du magasin de M. Pelletier avec l'inscription : " Honte à l'infâme !!! Voir les journaux du soir."

Qui a engagé les peintres pour cette œuvre nocturne ? Mystère. La police informe.

BAGARRE. — Pendant la nuit de samedi dernier, il y eut une bagarre dans une taverne de la rue Claude, tenue par Antoine Réséda. Plusieurs individus pris de vin entrèrent dans la place, et lorsque l'aubergiste leur refusa de la boisson, ils le battirent avec autant de cruauté que de lâcheté, lui infligeant plusieurs blessures à la tête. La police est intervenue et a arrêté les nommés Joseph Chabot et Napoléon Léger, qui ont été condamnés chacun à \$20 d'amende par le Recorder.

CLUB DE NATATION. — Une assemblée des amis de cette association sera bientôt convoquée dans le but de prendre des arrangements pour la prochaine saison. On se propose d'établir à la pointe Est de l'île, à l'endroit occupé par le club l'année dernière, des chambres de toilette, des rideaux et autres améliorations. Le colonel Labranche espère pouvoir obtenir la permission d'utiliser l'ancien réservoir de la rue Saint-Denis, ce qui permettra d'établir une école de natation pour chaque sexe, sous la surveillance d'instructeurs et d'instructrices expérimentés.

NOYÉ. — Un jeune homme de 17 ans nommé Thomas Yates et habitant le village de Cumberland, s'est noyé ces jours derniers dans la rivière Ottawa. Il était allé à la pêche seul et son absence fut remarquée par les enfants de l'école qu'il fréquentait, et dont il devait ouvrir la porte ce jour-là, ayant emporté la clef avec lui. On fit des recherches qui amènerent la découverte de son manche de ligne qui flottait près du quai Glenmore. Subsequently son cadavre a été repêché du fond de la rivière près du quai. Une enquête a été tenue par le coroner Ferguson, qui a rendu un verdict de " Noyé par accident."

BARREAU DE MONTREAL. — L'assemblée annuelle des membres du Barreau de la Province de Québec, section de Montréal, a été tenue samedi, au palais de justice. Les messieurs dont les noms suivent ont été nommés officiers pour l'année courante : Bâtonnier, W. H. Kerr, C.R., réélu par acclamation ; syndic, W. W. Robertson ; trésorier, C. A. Geoffrion, réélu ; secrétaire, P. H. Roy, réélu. Membres du Conseil : M. Strachan Bethune, C.R., J. L. McLaren, J. Wotherspoon, Joseph Duhamel, J. E. Robidoux, L. A. Jette, F. X. Archambault, C.R., et A. H. Lunn.

ACCIDENT FATAL. — M. Williams J. Crimmons, étudiant en droit, jeune homme de talent, suivant les cours de l'Université McGill, est tombé accidentellement du pont du Grand-Tronc sur le canal Lachine, et a reçu des blessures d'une gravité telle qu'il fallut le transporter à l'Hôpital-Général, où il a expiré quelques heures après. Le défunt, sans être ivrogne, faisait des libations copieuses lorsqu'il se trouvait en compagnie d'amis, et l'on croit qu'il aurait pu être attaqué par des malfaiteurs qui auraient voulu le dévaliser.

La veille de sa mort, il portait sur lui une cinquantaine de dollars. M. Crimmons était natif du Nouveau-Brunswick, où il se proposait d'aller pratiquer au barreau. Il avait été gradué dernièrement à l'Université McGill.

— Le steamer *Sardinian*, de la ligne Allan, chargé de 460 passagers allemands et italiens, pour la plus grande partie, et de quelques Anglais et Ecossais, tous en destination de Québec, a brûlé à l'entrée du havre de Lough Foyle, au large de Londonderry. La cause est une explosion de gaz, et tous les efforts imaginables ont pu maîtriser les flammes. 40 passagers ont été plus ou moins dangereusement blessés, et transportés à l'hôpital de Derry. Des passagers d'entreport — affreux détails — n'ont pu recevoir aucune assistance. 400 ont été transportés à Londonderry, et le nombre des manquants n'est pas encore précisément connu.

Le *Sardinian* était un magnifique paquebot de première classe de 400 pieds de longueur, de 45 pieds de largeur et d'une profondeur de 55 pieds du pont au fond de calé. Il jaugeait 4,320 tonneaux. Il était divisé par compartiment de sauvetage, et l'on semblait avoir tout prévu pour la sûreté des passagers. C'est une perte totale pour la compagnie Allan, qui ne fait pas assurer ses vaisseaux.

FAUX EN ÉCRITURE. — Hier vers midi, un jeune homme nommé Arthur Allard présente à la Banque Ville-Marie un billet de \$100 qu'il voulait escroquer. Le billet était signé du nom de M. Luder Maillet, avocat de cette ville, et endossé par Allard. Le commis lui compris la somme, mais on découvrit bientôt que la signature était fausse. Il était trop tard cependant, car Allard s'était empressé de décamper sans tambour ni trompette. On croit qu'il n'en est pas à son premier essai.

— La dernière session fédérale a été la plus longue du 3ème parlement du Canada, comme en fait foi le tableau suivant :

	Ouverture.	Clôture.
1874	26 mars	26 mai
1875	4 février	12 avril
1876	10 février	12 avril
1877	8 février	28 avril
1878	7 février	10 mai

— La cérémonie de la translation des restes de Mgr Laval, de la Basilique à la chapelle du Séminaire de Québec, se fera solennellement aujourd'hui, le 23 mai, pendant le 6ème concile provincial.

Mgr l'archevêque de Québec a publié une lettre pastorale à ce sujet.

Les restes mortels du premier évêque du pays seront transportés solennellement de l'église des Ursulines à l'église des Jésuites, et de l'église Saint-Patrick à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, puis à la chapelle du Séminaire.

On chantera un *libera* dans chaque église. De l'Hôtel-Dieu on se rendra solennellement en procession à la Basilique. Il y aura service solennel et oraison funèbre prononcée par un des évêques.

Après le service, transfert des restes à la chapelle du Séminaire.

Les restes de Mgr Laval seront exposés plusieurs jours durant, dans un cercueil de verre, qui sera placé dans une boîte de bois. Ils seront déposés en dernier lieu dans une voûte en arrière du maître-autel.

Le soir, grand concert à l'Université-Laval.

— On nous écrit de Rome que M. Frédéric Debartzch Monk, fils de Son Honneur le juge Monk, de cette ville, a été reçu membre de la Société des Avocats de Saint-Pierre.

Cette société, fondée à Rome par le Pape Pie IX, pour la propagation des intérêts catholiques, et spécialement patronnée par Sa Sainteté Léon XIII, a pour président le comte Agnelli de Malesherbes, et compte dans ses rangs plusieurs personnes distinguées.

Le président, en remettant à M. Monk ses diplômes d'admission, a parlé en termes très-flétrissants du dévouement du Canada pour le Saint-Siège. Il s'est déclaré heureux de recevoir un Canadien parmi les associés ; et il a exprimé l'espérance que l'exemple de M. Monk serait suivi par d'autres de ses compatriotes.

— Nous lisons dans le *Journal des Trois-Rivières* :

“ Vendredi, le 10 du courant, vers les deux heures, un éboulis considérable a eu lieu dans la paroisse de Saint-Luc, sur la propriété de M. Adolphe Charretier, dans le rang de l'église.

“ Ce monsieur était à quelque distance, occupé à son travail, lorsque tout à coup il aperçut la terre se mettre en mouvement avec une violence telle, qu'il comprit de suite que c'en était fait de sa demeure et de toutes les bâties qu'il possédait. Sa première pensée fut, comme il le dit lui-même, pour sa pauvre femme et ses enfants exposés au danger de périr, et, avec l'accent de la foi la plus vive et la plus sincère, il s'écria : “ Bonne sainte Anne, sauvez-nous.” Son épouse, dont l'attention venait d'être attirée par l'éboulis par d'autres bruits inusités qu'elle entendait, comprit de suite le danger auquel elle était exposée avec ses enfants. Elle sortit de sa demeure avec sa famille, mais voilà que la terre s'effondre sous ses pieds et qu'elle s'y trouve enfoncée jusqu'à la ceinture. Mais tout à coup, sans doute par une protection de la bonne sainte Anne, sans s'en apercevoir, elle se trouva soulevée à la hauteur du sol. Alors elle se cramponna à la maison, ses enfants qui sont près d'elle la suivent, puis ils montent jusqu'au toit de la bâtie qui se brisait sous l'effort de l'éboulis. Pendant l'accident, une des demoiselles de M. Charretier a reçu un coup violent à la jambe, et un de ses enfants, âgé de cinq ans, a reçu des contusions si fortes que l'on a craint pour ses jours.

“ Au moment où nous écrivons, l'éboulis n'est pas encore terminé, et l'on est à déminéager la maison voisine qui court les plus grands dangers. La terreur est grande au milieu des gens qui se sont rassemblés pour porter secours aux victimes.

“ Jusqu'ici, l'éboulis a causé des ravages sur une étendue de dix arpents de long sur trois en largeur.

“ L'éboulis a eu lieu le long de la rivière appelée la Fourche de la rivière Champlain. Le spectacle qu'il présente est des plus curieux. Il semble avoir eu le même mouvement que les flots d'une mer agitée. Ça et là nous apercevons des cavités profondes, ailleurs des monceaux de glaise de forme conique.

“ M. Adolphe Charretier se trouve complètement ruiné par cet accident ; mais l'on s'empresse de lui témoigner la plus grande sympathie dans le malheur qu'il éprouve. Ses chevaux seuls ont pu être retrouvés ; à l'heure qu'il est, ses autres animaux sont sans doute ensevelis sous les décombres.

“ Les anciens de l'endroit se rappellent qu'il y a au-delà de 30 ans, un semblable éboulis qui a eu lieu presque au même endroit, et, curieuse coïncidence, pareil accident eut lieu presqu'à la même époque l'année dernière.”

A NOS LECTEURS. — Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Chez un marchand de vins :
Un consommateur (s'asseyant). — Madame, un litre !

Son ami. — Pourquoi qu'u veux déranger ma dame trois fois ? Madame, trois litres !